

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Premier ministre
Ministère de l'espace rural
et de l'aménagement du territoire

Datar

Rhône-Alpes



Ce projet a été cofinancé par
l'Union européenne

Fonds européen de
développement régional (FEDER)

Opération "sites pilotes de gestion intégrée
des risques naturels dans les Alpes"



Rhône-Alpes



Journée d'information sur le POIA

Axe 2 :

« Sites pilotes de gestion intégrée des
risques naturels dans les Alpes »

Gap , 09 septembre 2011



**Pôle Alpin d'Etudes et de Recherche
pour la Prévention des Risques Naturels**

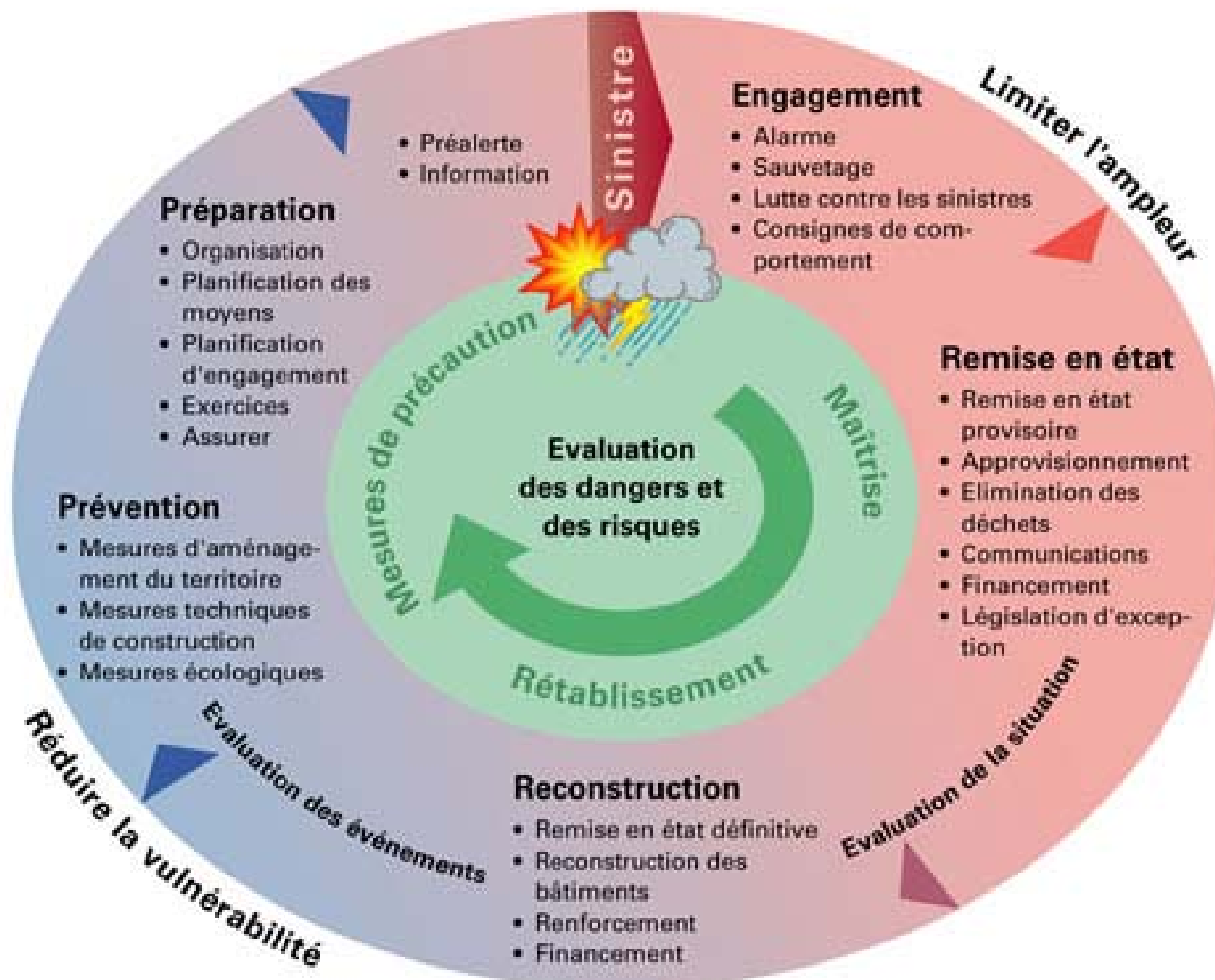
Vincent Boudières, Chef de Projet, PARN

A Objectifs et Enjeux de l'opération

*« sites pilotes de gestion intégrée des
risques naturels dans les Alpes »*



Cycle de gestion intégrée des risques naturels



Enjeux de la gestion intégrée des risques naturels

Favoriser le développement économique et environnemental du territoire par une prise en compte innovante et renouvelée des risques naturels

1. Expérimenter une nouvelle approche du risque et de sa gestion:

passer d'une *approche classique et segmentée* (aléa /ouvrage), à une *approche territoriale* et nouvelle (vulnérabilité / organisationnel / projet / culture du risque)

2. Décloisonner en développant la coordination et la synergie des acteurs sur l'ensemble de la gestion:

dépasser les *approches sectorielles et ponctuelles* (crise) pour développer une synergie sur *l'ensemble de la gestion* (prévention, alerte, crise, réparation) sur *le long terme*

mettre en exergue *les pratiques au niveau des territoires* et développer de meilleurs partenariats et une meilleure *prise en compte du risque en amont des projets de développement*



B Mise en œuvre de l'opération

« sites pilotes de gestion intégrée des risques naturels dans les Alpes »

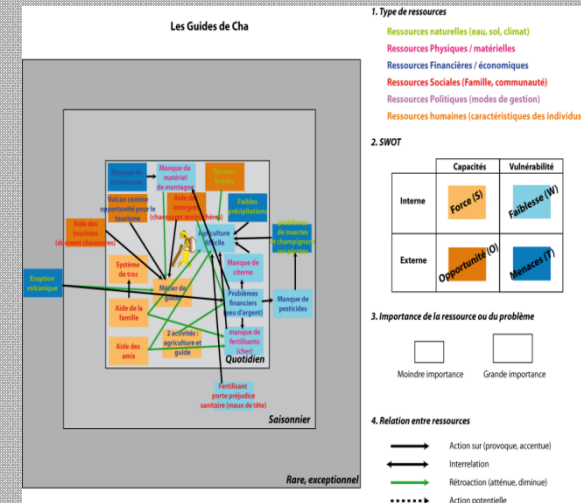
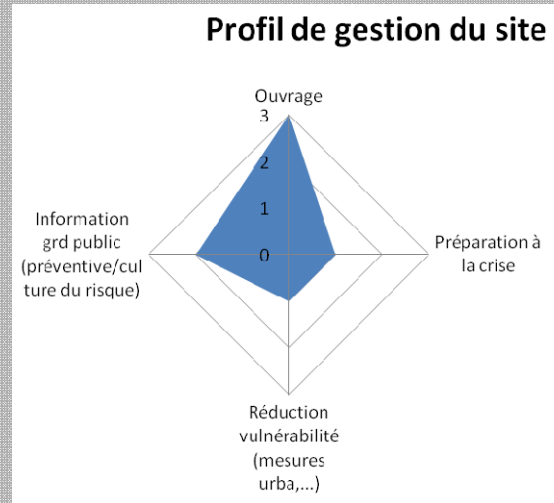


Une méthode

Une démarche territorialisée



Un accompagnement adapté



Des échanges transversaux



Des principes

"Expérimenter"



"Innover"



Le projet de gestion intégrée des risques naturels dans le Pays du Grand Briançonnais
N°100 - 1^{er} juillet-août 2009

Editorial
Lors du CA du PSD qui s'est tenu à l'Argenterie le 10 juillet dernier, les élus du Pays se sont prononcés pour inscrire la Mission Risques dans la durée. Le Pays se doit de doter d'une expérience afin d'assurer le suivi de l'opération pilote de gestion intégrée et des missions d'appui et de conseil aux collectivités. C'est un signal fort adressé à tous nos partenaires puisque le travail initié en mars 2010 va pouvoir se poursuivre avec la création d'un pôle synoptique.

Actualités du projet : rédaction du diagnostic sur le territoire
Le diagnostic réalisé sur le territoire du Pays concernant les risques naturels se décline en 4 parties :
1. Les données des deux premières tranches d'une part les informations générales mais également les premières données sur les risques sur chacune des 27 communes. Ce travail s'est fait en cours d'été.
Les deux dernières phases porteront quant à elle sur les sites tests qui ont été identifiés et ont pour finalité de déterminer les formes et l'ampleur de ces territoires.

Le diagnostic des éléments : tous des deux dernières phases du diagnostic et dans une logique de développement qui prend en compte les préoccupations locales (communes) et des enjeux comme effectués avec notamment les élus du territoire. Sur la base de données existantes, une analyse permettant de mesurer les marges de progrès à réaliser. Ce travail s'appuiera sur une grille pour élaborer le plan d'action.

Le diagnostic des risques naturels
1. Document de connaissance des phénomènes d'inondations susceptibles de se produire par débordements des cours d'eau.
2. Espaces naturels terrestres remarquables. Le Pays du Grand Briançonnais en compte 211 sur son territoire.
3. Atlas typique des zones de montagne.
4. Document scientifique d'état de la prévention des risques technologiques et naturels majeurs de 1984 à 1986.
5. Document d'urbanisme du droit français mis en place par la loi du 22 juillet 1987 puis modifiée par la loi n°101 du 2 février 1995.
6. Document réalisé par le maître dans le but d'informer les habitants de sa commune sur les risques naturels et technologiques et les comportements, ainsi que des mesures de prévention, protection et sauvegarde.
7. Fonds de financement européen.
8. Document destiné être réalisé dans les deux ans après l'approbation du PPR.
9. Document à disposition des communes et de l'État, visant à faciliter les actions en cas de crise.
10. Plan permettant l'organisation interne des établissements existants afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes en attendant l'arrivée des secours.

Le jeu de l'été : les risques naturels
Une grille de jeu de l'été à 10 par 10 de 10 à 100 points pour les risques naturels.

Newsletter Mission Risques

"Impulser"



BOURG-SAINT-MAURICE
ENVIRONNEMENT Mardi, des chercheurs grenoblois ont exposé leur projet de maquette participative
« Face aux risques naturels, on a besoin des connaissances de tous »

Le projet
Le projet de maquette participative a été présenté par les chercheurs grenoblois de l'Université de Savoie. Le projet consiste à créer une maquette participative de la commune de Bourg-Saint-Maurice. Le projet est financé par le Conseil général de Savoie et le Conseil municipal de Bourg-Saint-Maurice. Le projet est en cours de réalisation et sera terminé en 2011.

Le projet
Le projet de maquette participative a été présenté par les chercheurs grenoblois de l'Université de Savoie. Le projet consiste à créer une maquette participative de la commune de Bourg-Saint-Maurice. Le projet est financé par le Conseil général de Savoie et le Conseil municipal de Bourg-Saint-Maurice. Le projet est en cours de réalisation et sera terminé en 2011.

EDUCATION Lundi, salle Saint-Michel
Les scolaires ont travaillé autour de la maquette

Le projet
Le projet de maquette participative a été présenté par les chercheurs grenoblois de l'Université de Savoie. Le projet consiste à créer une maquette participative de la commune de Bourg-Saint-Maurice. Le projet est financé par le Conseil général de Savoie et le Conseil municipal de Bourg-Saint-Maurice. Le projet est en cours de réalisation et sera terminé en 2011.

Le projet
Le projet de maquette participative a été présenté par les chercheurs grenoblois de l'Université de Savoie. Le projet consiste à créer une maquette participative de la commune de Bourg-Saint-Maurice. Le projet est financé par le Conseil général de Savoie et le Conseil municipal de Bourg-Saint-Maurice. Le projet est en cours de réalisation et sera terminé en 2011.

L'événement, un site test pour mieux réagir face aux risques naturels

Le projet
Le projet de maquette participative a été présenté par les chercheurs grenoblois de l'Université de Savoie. Le projet consiste à créer une maquette participative de la commune de Bourg-Saint-Maurice. Le projet est financé par le Conseil général de Savoie et le Conseil municipal de Bourg-Saint-Maurice. Le projet est en cours de réalisation et sera terminé en 2011.

Le projet
Le projet de maquette participative a été présenté par les chercheurs grenoblois de l'Université de Savoie. Le projet consiste à créer une maquette participative de la commune de Bourg-Saint-Maurice. Le projet est financé par le Conseil général de Savoie et le Conseil municipal de Bourg-Saint-Maurice. Le projet est en cours de réalisation et sera terminé en 2011.

GESTION DES RISQUES NATURELS Premier bilan de l'expérience participative menée par la commune et l'APTV
300 personnes ont participé à la maquette

Le projet
Le projet de maquette participative a été présenté par les chercheurs grenoblois de l'Université de Savoie. Le projet consiste à créer une maquette participative de la commune de Bourg-Saint-Maurice. Le projet est financé par le Conseil général de Savoie et le Conseil municipal de Bourg-Saint-Maurice. Le projet est en cours de réalisation et sera terminé en 2011.

Le projet
Le projet de maquette participative a été présenté par les chercheurs grenoblois de l'Université de Savoie. Le projet consiste à créer une maquette participative de la commune de Bourg-Saint-Maurice. Le projet est financé par le Conseil général de Savoie et le Conseil municipal de Bourg-Saint-Maurice. Le projet est en cours de réalisation et sera terminé en 2011.

Pour résumer

Un site pilote c'est un territoire :

- qui s'engage dans une démarche de gestion intégrée (collective, globale,...)
- qui se projette sur du long terme
- qui ose l'expérimentation et recherche le partage d'expérience

L'opération « sites pilotes de gestion intégrée des risques naturels » c'est :

- Un accompagnement technique et méthodologique pour les sites engagés
- Un accompagnement financier pour animer et porter la stratégie de gestion locale
- Un pool de sites qui animent une dynamique globale de gestion des risques en montagne, en expérimentant territorialement de nouvelles pratiques de gestion.

Sites pilotes engagés et problématiques associées

Bourg Saint Maurice :

« l'expérience d'une démarche participative »

Arlysère:

« Expérimentation de la décentralisation de la gestion des risques »

La Maurienne :

« vers une nouvelle gouvernance territoriale des risques »

Le Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras :

« Du site pilote aux sites tests, pour une ingénierie adaptée »

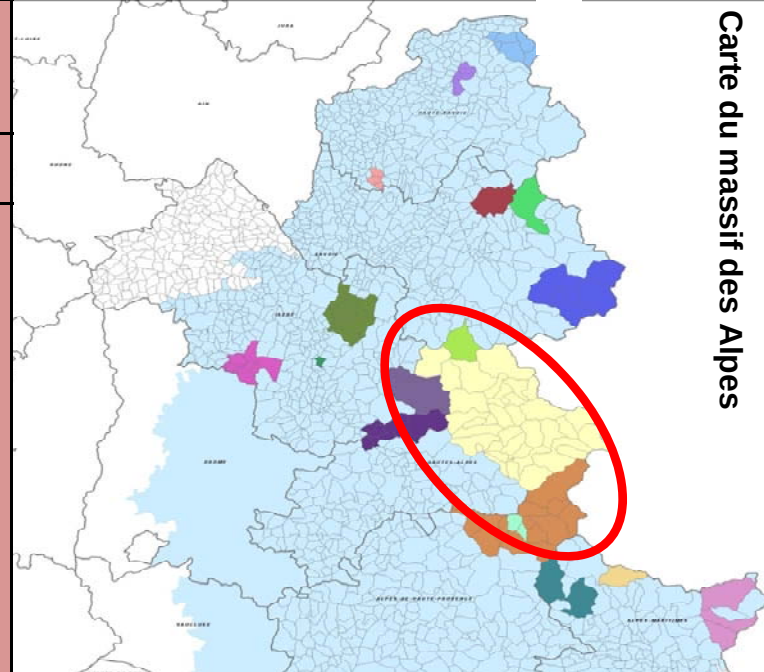
PNR des baronnies Provençales:

« Impacts et adaptations aux changements climatiques, vers une approche intégrée »

Rayonnement:

- ***1 massif: alpins***
- ***2 régions: RA et PACA,***
- ***3 départements (73, 38, 05),***
- ***4 porteurs locaux (communes, EPCi, syndicat de Pays et Pays)***
- ***9 sites tests (actions expérimentales)***
- ***+ 130 communes concernées***

Nom du site	Collectivité locale support	Avancement de l'opération et projet
Haute Alpes 05		
Gd Briançonnais	PGBEQ Pays du Gd Briançonnais, Ecrins, au Queyras	<u>Avancement:</u> • Diagnostic réalisé et présenté • Identification de : 3 sites tests et 3 plans d'actions <u>Projet:</u> • <u>Site test de la vallée de la Clarée:</u> Retour d'expérience et préparation à la crise • <u>Site test du Haut Guil:</u> Coordination intercommunale de crise (mutualisation et entraide) • <u>Site test du Pays des Ecrins:</u> Elaboration d'une stratégie locale de communication sur les risques

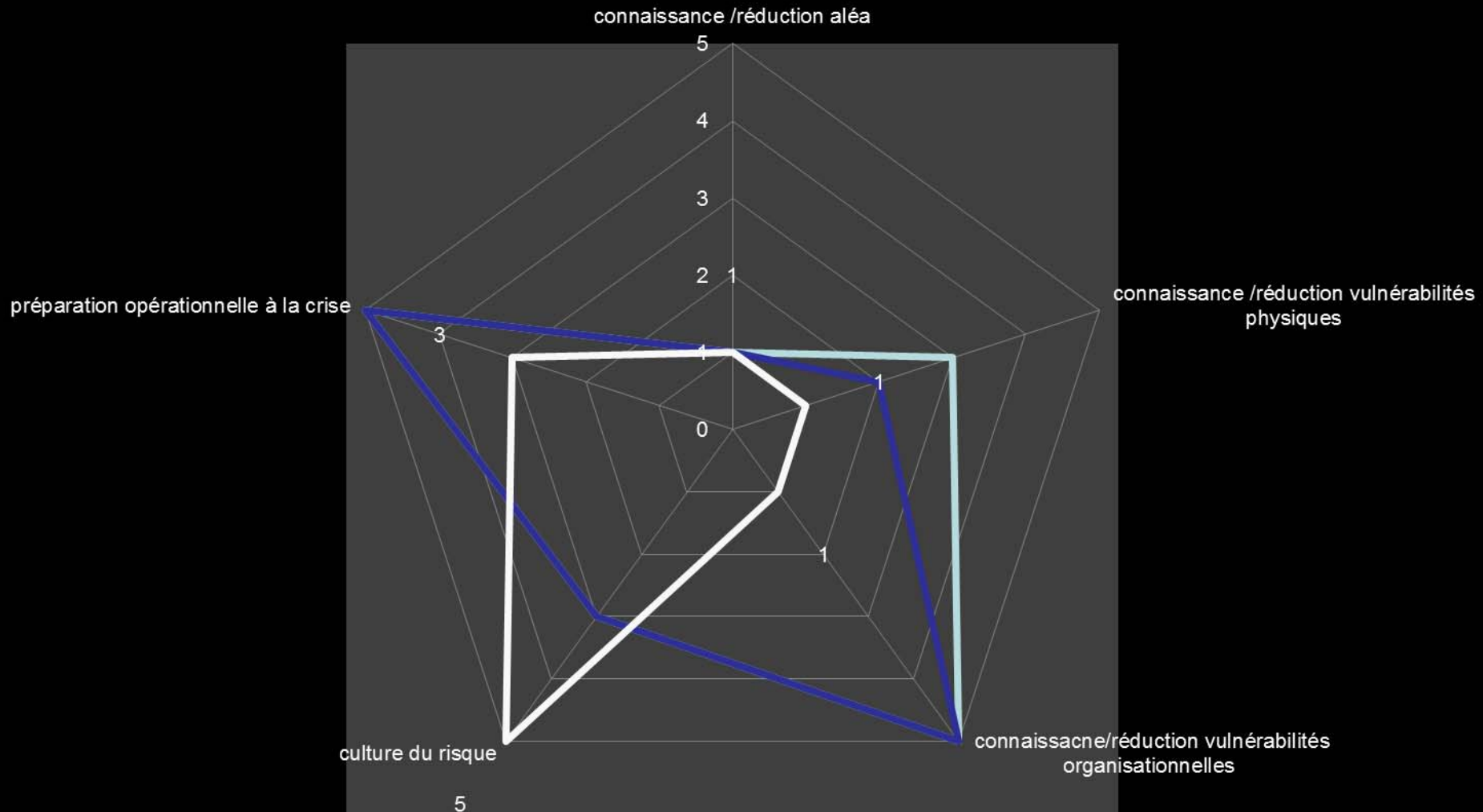


Dimensions du risque du site pilote: PGBEQ

05: Vallée
de la
Clarée

05: Queyras,
Haut Guil

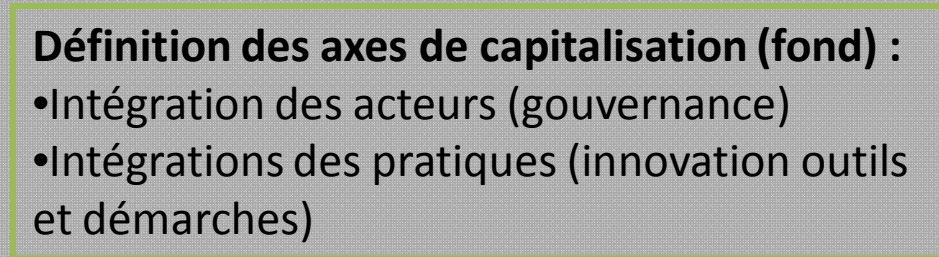
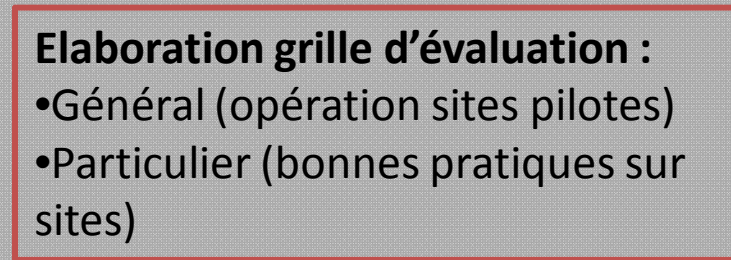
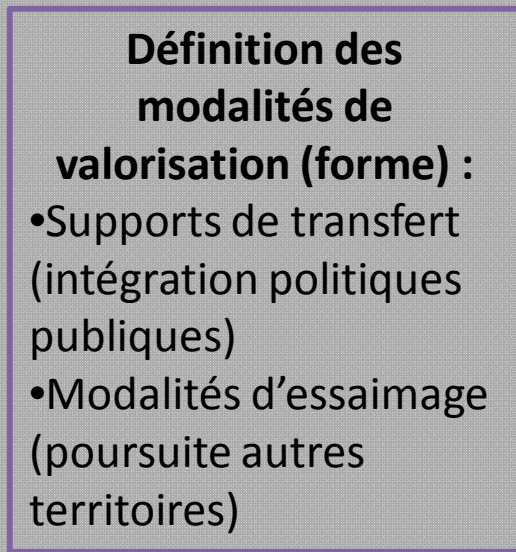
05: Pays des Ecrins,
axe durancien



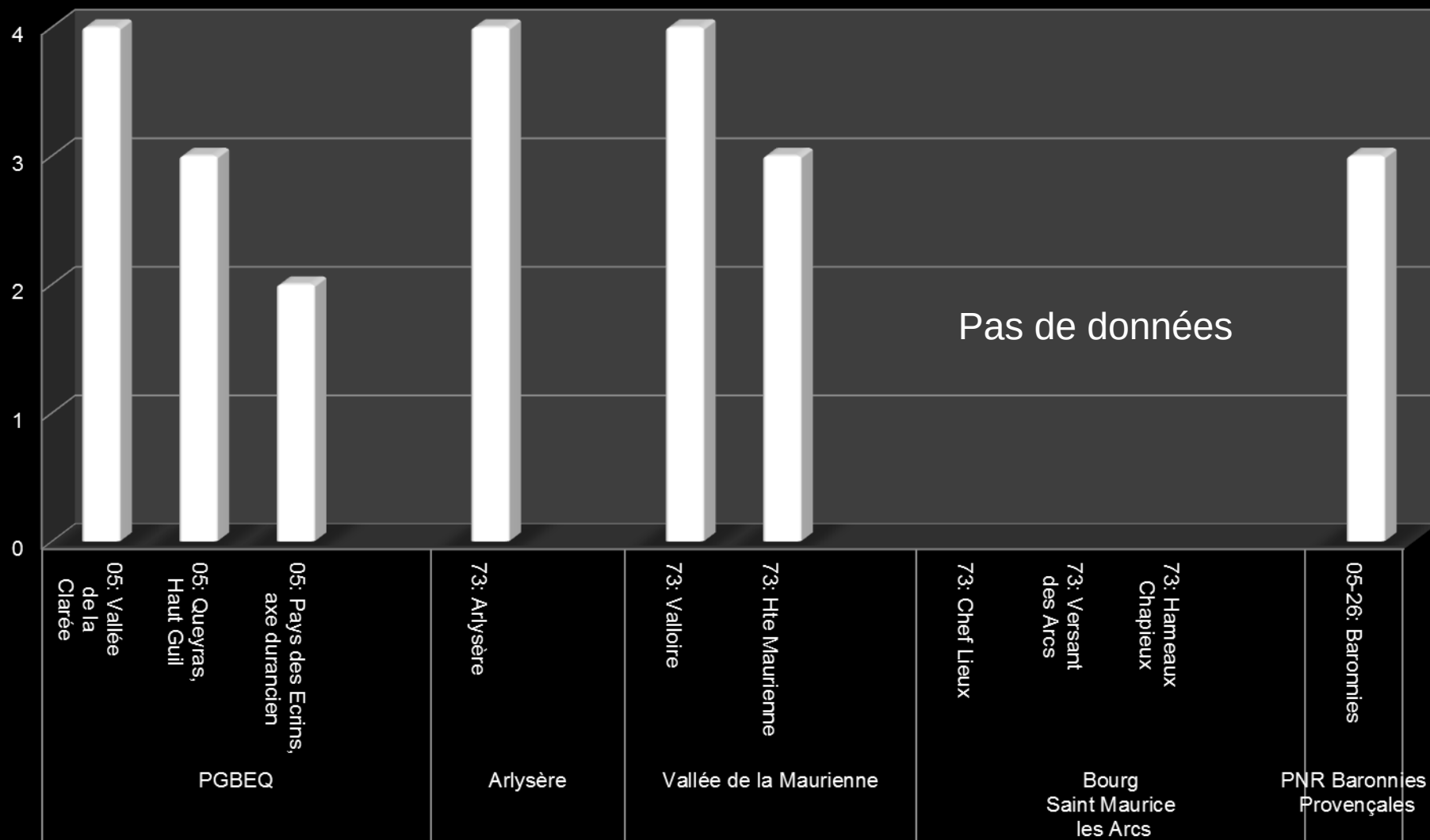
C Quelques éléments sur le déroulement de l'opération

« sites pilotes de gestion intégrée des risques naturels dans les Alpes »





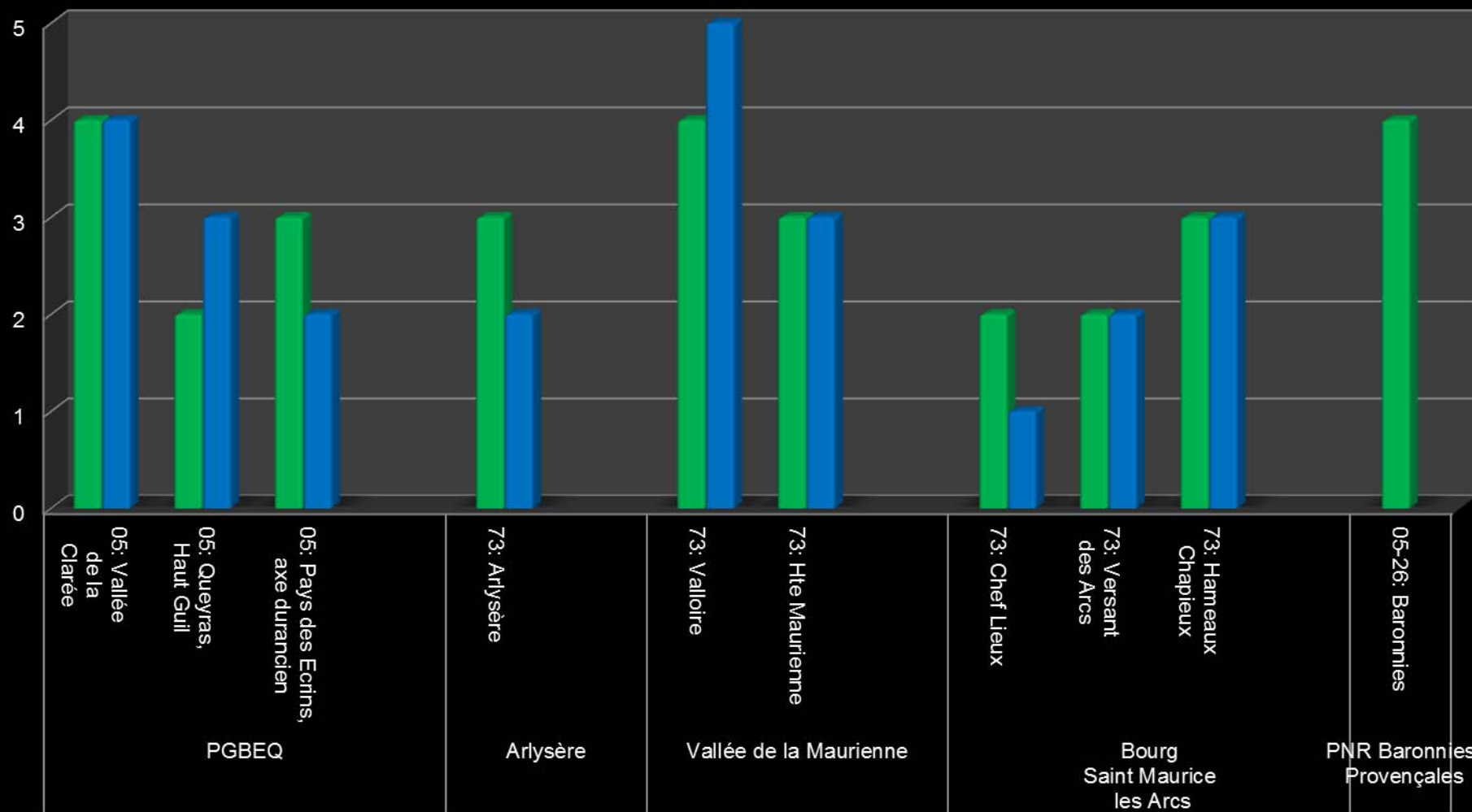
Degré d'intégration territoriale des projets GI / sites tests



Degrés d'intégration territoriale des projets GI / Site test

- 1: Déconnexion 2: qq connexions avec préoccupations locales 3: relance de la dynamique locale
 4: Intégration à la dynamique locale 5: Intégration et apports substantiels à la trajectoire territoriale

Niveau d'innovation et degré de gouvernance / sites tests



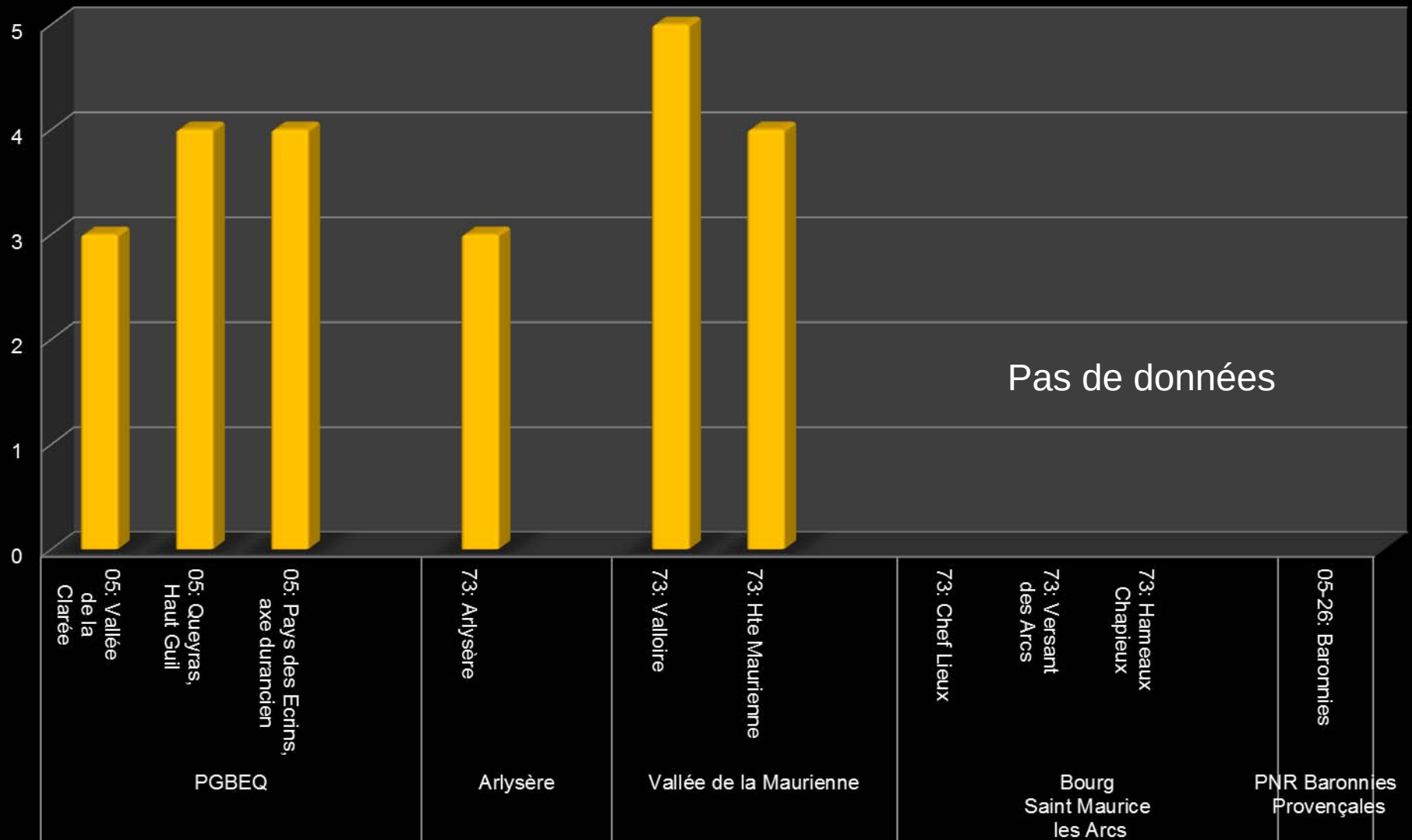
Echelle du niveau d'innovation :

1: Peu ou pas d'innovation / 2: Innovant à la marge / 3: Assez Innovant / 4: Très innovant / 5: Révolutionnaire

Echelle du degré de gouvernance

1: Peu d'implication / 2: Gouvernance technique / 3: Gouv tech + politique / 4: Gouv Tech + Politic + civile / 5: Gouv techn+ politic+ civile+ éco

Niveau de transférabilité des actions / sites test,



Echelle de transférabilité des actions / Site test

1: Peu reproductible

2: Transfert si forte modification

3: Transfert avec adaptation légère

4 :Transfert possible

5: Transfert possible et rapide

Quelques remarques et retours



Points négatifs (forme)

•Rigidité des règles de subvention (prévisionnel figé):

« Difficultés de définir en amont de la démarche un programme précis, des estimations financières et surtout des devis d'une année sur l'autre. Plus de souplesse sur le dépôt des dossiers de financement vis-à-vis d'une évolution pourtant profitable pour le territoire. »

•L'exigence de gouvernance dure à atteindre et à maintenir:

« dans nos projets, qui impliquent des territoires parfois importants et des institutions variées, il est très dur de réunir tous les membres souhaités aux réunions (réunionite aiguë par ailleurs), donc difficile de respecter un programme prévisionnel sur un an »

•Mécanismes de financement fragilisant l'action des structures d'appuis et de réseaux (PARN, GTA, CIPRA,...):

« crédits FEDER plan de financement: nécessité de CPN (contre parties nationales) + autofinancement - lourdeur des justifications - délai des instructions et des versements des crédits préjudiciables aux structures type associations (avance trésorerie (5 à 6 mois) ... »

Points positifs (fond):

•L'innovation territoriale encouragée et assumée:

« Le programme permet de mettre en place des actions qui ne verraient pas le jour : grâce son aspect expérimental + par manque de financement »

•Une implication sociétale renforcée:

« les acteurs qui pour la première fois sont partie prenante dans ce type de démarche, sont pour la majorité ravis d'être enfin intégrés dans la gestion des risques » « acteurs commun d'autres volets du POIA (forêts ou espaces valléens) »

•L'émergence de réseaux interrégionaux:

« Besoin d'appuis techniques et de coordination incontournable pour innover et partager un référentiel de projet commun à l'échelle interrégionale »

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Premier ministre
Ministère de l'espace rural
et de l'aménagement du territoire

Datar

Rhône-Alpes



Ce projet a été cofinancé par
l'Union européenne

Fonds européen de
développement régional (FEDER)

Opération "sites pilotes de gestion intégrée des risques naturels dans les Alpes"



Rhône-Alpes



Merci



**Pôle Alpin d'Etudes et de Recherche
pour la Prévention des Risques Naturels**

Vincent Boudières, Chef de Projet, PARN